

Division du premier degré

Fiche profil de poste : **Conseiller / Conseillère Pédagogique de Circonscription à valence Numérique éducatif 50%** - Circonscription Erstein

1. Définition du poste et des missions :

Le ou la CPC Numérique Educatif exerce sa mission sous la coordination de l'inspecteur de l'Education nationale chargé du numérique éducatif. Il fait partie d'une équipe départementale composée de deux conseillers pédagogiques pour le numérique éducatif, et de dix ERUN. Il exerce sur le territoire d'intervention défini ci-dessus.

Il ou elle fait également partie de l'équipe de la circonscription d'Erstein, pilotée par l'inspectrice de l'Education nationale (IEN).

Maître-formateur, le ou la CPC Numérique Educatif a une mission principalement pédagogique. Il ou elle peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN. Il ou elle est conseiller technique de l'IEN sur les domaines didactiques et pédagogiques.

Il ou elle rédige chaque année un rapport d'activité destiné à l'IEN chargé du numérique éducatif et à l'IEN de la circonscription.

• **Accompagnement envers les équipes et les partenaires**

- accompagner le déploiement des environnements numériques (ENT) au niveau de son territoire d'exercice ;
- impulser, accompagner et suivre les projets et les usages pédagogiques intégrant le numérique dans les écoles (ordinateurs, tablettes, ENT, robots...)
- aider les équipes enseignantes à formaliser leurs projets numériques (scénarios d'usage, choix d'outils, objectifs pédagogiques...) et suivre ces actions au moyen d'un tableau de bord
- participer aux actions menées dans le cadre de la liaison inter-degré (conseil école-collège, conseil de cycle 3)
- concevoir et diffuser des ressources pédagogiques (vidéo, documents de travail)
- identifier, valoriser et diffuser les pratiques pédagogiques numériques pertinentes
- encourager et valoriser les usages citoyens en accompagnant les équipes dans la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté numérique (cadre et chartes d'usage, éducation aux médias et à l'information)
- accompagner les équipes sur les aspects juridiques et éthiques du numérique éducatif (données personnelles, RGPD, droit à l'image, chartes d'usage...)
- conseiller les enseignants dans le choix et l'usage des ressources numériques pédagogiques (logiciels, services numériques éducatifs...)
- contribuer à l'analyse des besoins des écoles, en concertation avec les collectivités, et formuler des préconisations d'équipement.

• **Formation**

- participer à la conception, l'animation et l'évaluation d'actions de formation
- contribuer à la production de ressources de formation pour les enseignants
- participer aux travaux de l'équipe départementale du numérique éducatif et contribuer aux actions départementales
- participer à la formation des professeurs des écoles, des directeurs, des conseillers pédagogiques de circonscription
- accompagner le déploiement des parcours pour la formation des personnels (Magistère) et pour les enseignements-apprentissages (ELEA, Pix Junior).

- **Suivi des élèves**

Le CPC Numérique Educatif fait partie intégrante du pôle ressource de la circonscription. A ce titre, il assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves.

- **Information**

- assurer la veille pédagogique, technologique et institutionnelle et la diffusion des informations concernant les ressources et les usages numériques
- accompagner les directeurs dans le suivi des indicateurs liés au numérique
- promouvoir la plus-value pédagogique du numérique -écoles, élus locaux
- identifier, capitaliser et diffuser, en lien avec l'IEN en charge de la mission numérique, des pratiques pédagogiques intégrant le numérique, notamment via le site départemental du numérique.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- **Des qualités relationnelles et une aptitude au travail en équipe**

Le ou la CPC Numérique Educatif est en relation avec :

- l'inspecteur de l'Education nationale chargé de la mission Numérique ;
- l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription Erstein ;
- les conseillers pédagogiques et maîtres-formateurs de la circonscription Erstein ;
- les collectivités territoriales - *notamment : conseils en équipement des écoles auprès des élus locaux ;*
- la délégation régionale académique au numérique éducatif.

- **Des compétences et connaissances et qualités requises**

- expertise technique - *limitée aux interventions de premier*
- connaissances actualisées des enjeux et des objectifs d'après les textes institutionnels (dont la Stratégie du numérique du ministère) et les politiques nationales et académiques en matière de numérique éducatif
- compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire
- maîtrise de l'ingénierie de la formation par compétences professionnelles
- autonomie et sens des responsabilités
- disponibilité.

3. Conditions de recrutement- conditions d'emploi :

- Le recrutement s'effectuera à partir d'un entretien avec les membres d'une commission composée de l'IEN chargé de la mission Numérique, de l'IEN de la circonscription et d'un CPD Numérique - qui examinera les motivations et aptitudes des candidats à assurer les missions visées ci-dessus
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI
 - Indemnité Conseiller/Conseillère pédagogique

Contact :

IEN Erstein : ien.erstein@ac-strasbourg.fr